

PROMOUVOIR LE PARTENARIAT DANS L'ETABLISSEMENT

Définition du partenariat :

Le partenariat est une association entre deux ou plusieurs entités qui décident de coopérer en vue de réaliser un objectif commun.

Utilité du partenariat :

- Créer des synergies ;
- Tirer profit d'une complémentarité ;
- Mettre en commun des ressources ;
- Gagner du temps ;
- Diversité des contributions, enrichissement mutuel.

Nature et types de partenariat :

Le partenariat peut être :

- Economique et financier,
- Scientifique et technique
- Culturel et artistique
- Jumelage ;
- Alliance ;
- Parrainage ;
- Public-privé ;
- Bilatéral ;
- Multilatéral ;
- etc.

Eléments d'un partenariat réussi :

- La cartographie des acteurs potentiels ;
- La négociation des termes du partenariat et partage des rôles ;
- La convention déclinant les engagements de chacun ;
- La gestion concertée ;
- Le suivi-évaluation des engagements et du partenariat.

OUTILS DE GESTION DU PARTENARIAT

Les outils de gestion

- Manuel de procédure ;
- Guide méthodologique d'intervention ;
- Document de projet ;
- Plan d'action ;
- Budget ;
- Système de comptabilité ;
- Rapport d'exécution ;
- Rapport financier ;
- Note / Avis ;
- Requête ;
- Décompte / Facture ;
- Demande de fonds ou de décaissement. **Les instruments juridiques ou administratifs**

- La reconnaissance légale: Agrément, récépissé, autorisation d'exercer, lettre d'attribution, immatriculation ;
- La convention/ le protocole/ l'accord ;
- Lettre ;
- La charte du partenariat.

Les outils de communication

- Carte de visite ;
- Document de présentation de la structure (dépliant, brochure, site web, etc.) ; Documentation des réalisations (CD, Album, cassette audio, etc.) ;
- Rapport d'activité des exercices antérieurs ;
- Bilan financier des exercices antérieurs ;
- Document d'orientation (plan stratégique, plan d'action annuel ou pluriannuel)
- PV des assemblées générales ;
- Les cartes / les listes/ les bases de données.